



**Avis de convocation
à une séance extraordinaire du
conseil de la Ville de Lévis**

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour le **lundi 19 septembre 2021 à 17 h 30**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Période de questions

2. Urbanisme

2.1. Audition de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 4610, route des Rivières (lot 2 845 777 du cadastre du Québec, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)
Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2022-026

2.2. Fixation de la date du prononcé de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 4610, route des Rivières (lot 2 845 777 du cadastre du Québec, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

3. Période d'intervention des membres du conseil

4. Levée de la séance

Le 23 août 2022

La greffière,

(signé) Marlyne Turgeon
Marlyne Turgeon, avocate